

## Regards sur la société canadienne

# Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

par André Bernard

Date de diffusion : le 15 mai 2018



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

**Programme des services de dépôt**

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2018

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

par André Bernard

**Au cours des prochains mois, *Regards sur la société canadienne* publiera des études analytiques fondées sur les données du Recensement de 2016. La diffusion d'aujourd'hui met en évidence les données du Recensement sur le travail.**



## Aperçu de l'étude

Dans le présent article, on utilise les données du Recensement de la population afin d'examiner les changements survenus de 2005 à 2015 dans les niveaux d'activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants. Dans l'article, on traite des résultats observés selon le niveau de scolarité et le statut d'immigrant ainsi que ceux observés chez les familles monoparentales. L'article fournit également un aperçu des différences régionales quant à l'activité des familles canadiennes sur le marché du travail.

- En 2015, 25 % des couples comptant au moins un enfant de moins de 6 ans et 37 % des couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans étaient composés de deux parents travaillant à temps plein toute l'année. Ces proportions ont peu varié de 2005 à 2015.
- L'activité sur le marché du travail a diminué pour les couples comptant des enfants et dont les deux partenaires avaient au plus un diplôme d'études secondaires. La proportion d'entre eux qui avaient deux parents travaillant à temps plein toute l'année a diminué, passant de 29 % en 2005 à 23 % en 2015. Parmi les couples dont les deux parents avaient au moins un baccalauréat, la proportion a légèrement augmenté, passant de 34 % à 35 %.
- Dans près de 12 % des couples d'immigrants récents comptant des enfants, aucun des parents n'a déclaré de travail en 2015, par rapport à moins de 2 % des couples nés au Canada et à 4 % des couples d'immigrants de longue date.
- L'activité sur le marché du travail des parents seuls a diminué au cours des 10 dernières années. Chez les mères seules ayant un enfant de moins de 6 ans, un tiers (33 %) n'a déclaré aucun travail en 2015, par rapport à moins de 30 % en 2005.
- À l'échelon provincial, les provinces maritimes et le Québec ont enregistré les plus fortes proportions de couples dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année, alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique présentaient les plus faibles pourcentages.

### Introduction

Les parents canadiens participent au marché du travail de diverses façons, ce qui reflète les obligations familiales, les circonstances économiques, les choix d'équilibre travail-vie personnelle, les opportunités d'emploi ainsi que de nombreux autres facteurs.

Dans certaines familles, les deux parents occupent des emplois permanents à temps plein. Dans d'autres, l'un des partenaires ou les deux travaillent à temps partiel ou une partie de l'année, ou n'ont pas de travail rémunéré. Bon nombre profitent de politiques et de programmes mis en place par les administrations publiques et les employeurs au cours des années afin de soutenir les parents demeurant actifs sur le marché du travail. Il s'agit, entre autres, des subventions pour les services de garde d'enfants, des crédits d'impôt et des politiques de congés parentaux.

Les familles dont les parents en âge de travailler déclarent des niveaux plus faibles d'activité sur le marché du travail courent un plus grand risque d'être en situation de faible revenu. De plus, les niveaux d'activité sur le marché du travail des parents peuvent avoir une incidence sur le bien-être financier des familles à long terme. Les pertes d'emploi et les réductions du nombre d'heures travaillées peuvent limiter, par exemple, la capacité des familles à accumuler des actifs par l'épargne ou par la cotisation à un régime de retraite. Les couples peuvent souvent modifier leurs habitudes de travail pour atténuer les répercussions négatives des variations du nombre d'heures de travail de l'un d'entre eux (que cette variation soit volontaire ou non).

Ces 10 dernières années ont été marquées par des changements économiques importants, notamment la récession de 2008-2009, des fluctuations significatives des prix des produits de base (ainsi que leurs conséquences sur les tendances de croissance des provinces riches en ressources) et des transitions industrielles importantes. Ces changements ont eu des répercussions asymétriques sur les régions et les divers groupes de travailleurs ainsi que leurs familles, notamment les couples à faible niveau de scolarité et les familles immigrantes.

Par exemple, la croissance plus forte de l'emploi dans les industries telles que les services professionnels, scientifiques et techniques, conjuguée au déclin de l'emploi dans l'industrie de la fabrication, a eu une incidence sur les perspectives économiques des travailleurs moins scolarisés. Même si le niveau de scolarité des travailleurs canadiens est maintenant supérieur à celui des générations précédentes, les travailleurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires étaient toujours plus nombreux en 2016 que ceux ayant un baccalauréat ou un niveau de scolarité supérieur<sup>1</sup>.

Parallèlement, la proportion d'immigrants au sein de la main-d'œuvre a augmenté, passant de 21 % en 2006 à 24 % en 2016<sup>2</sup>. Les travailleurs immigrants ont en moyenne un niveau de scolarité supérieur à leurs homologues nés au Canada. Malgré cela, ils tendent à enregistrer des résultats moins favorables sur le marché du travail que les travailleurs nés au Canada<sup>3</sup>.

C'est en tenant compte de ce contexte que le présent article examine, à l'aide des données du

Recensement de la population, les changements survenus de 2005 à 2015 dans les niveaux d'activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants. Il présente de l'information détaillée selon le niveau de scolarité des parents et le statut d'immigrant, ainsi que selon la province et le territoire.

Les couples comptant des enfants compris dans la présente analyse sont ceux dont chaque partenaire est âgé de 25 à 54 ans, et ils comprennent les couples de sexes opposés et de même sexe. On tient également compte des parents seuls de cette même tranche d'âge. On désigne comme enfants les personnes de 17 ans ou moins; les enfants adultes vivant avec leurs parents ne sont donc pas pris en compte.

Lors du Recensement de 2016, on a demandé aux répondants de fournir le nombre de semaines au cours desquelles ils avaient travaillé l'année précédente. On leur a également demandé s'ils travaillaient à temps plein (au moins 30 heures) ou à temps partiel (moins de 30 heures) au cours de la majeure partie de ces semaines. Les personnes ayant travaillé au moins 49 semaines et au moins 30 heures au cours de la majeure partie de ces semaines étaient considérées comme ayant travaillé à temps plein toute l'année au cours de l'année de référence (voir la section *Sources de données, méthodes et définitions*).

Selon cette définition, les couples comptant des enfants sont classés en six groupes :

#### Couples à deux soutiens

- I. Deux parents travaillant à temps plein toute l'année

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

- Un parent travaillant à temps plein toute l'année et l'autre travaillant à temps partiel et/ou une partie de l'année
- Deux parents travaillant à temps partiel et/ou une partie de l'année

### Couples à un soutien

- Un parent travaillant à temps plein toute l'année
- Un parent travaillant à temps partiel et/ou une partie de l'année

### Couples sans soutien

- Aucun parent ne déclarant travailler.

### Faible variation de la proportion des couples avec enfants dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année

Le pourcentage des couples avec enfants dont les deux partenaires travaillaient à temps plein toute l'année a peu varié de 2005 à 2015 et est demeuré plus faible chez les couples ayant de jeunes enfants.

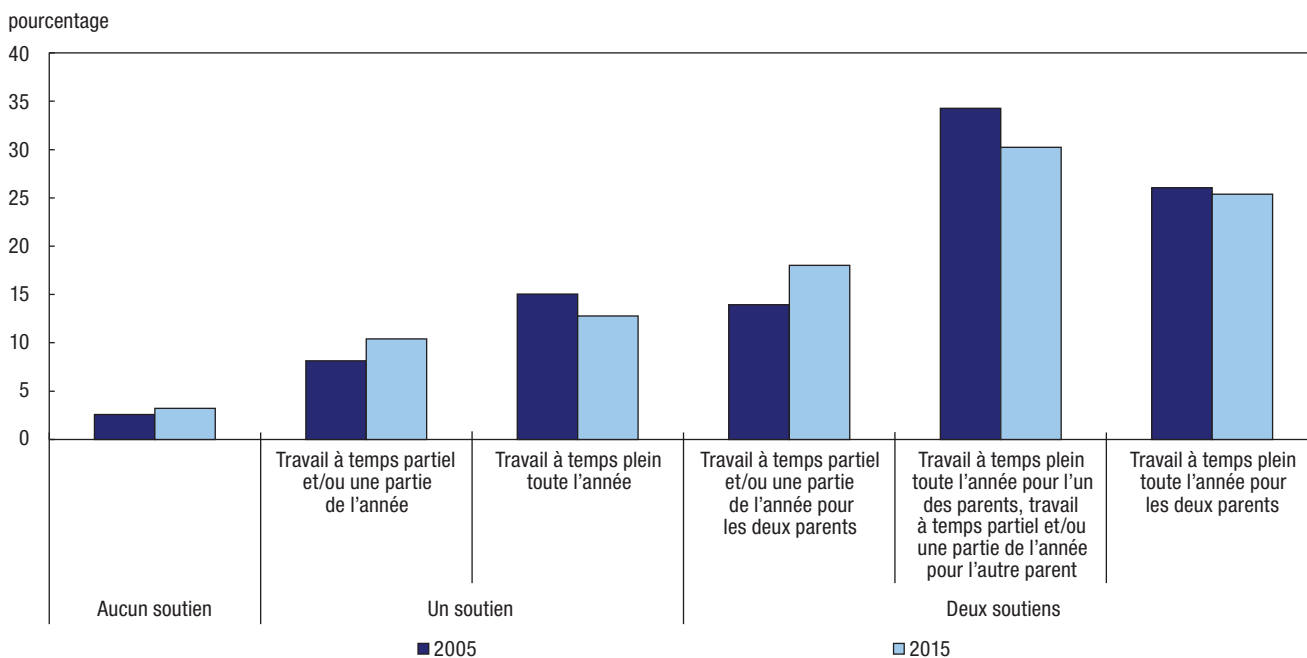
En 2015, parmi les couples ayant un enfant de moins de 6 ans, 25 % comptaient deux parents travaillant à temps plein toute l'année, alors que le pourcentage correspondant était de 37 % chez les couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans (graphiques 1 et 2). À titre de comparaison, la proportion des

couples sans enfants dont les deux partenaires travaillaient à temps plein toute l'année s'élevait à 41 %<sup>4</sup>.

Parallèlement, par rapport à 10 ans plus tôt, une proportion plus élevée de couples travaillaient une partie de l'année et/ou à temps partiel en 2015. De 2005 à 2015, par exemple, le pourcentage des couples ayant un enfant de moins de 6 ans et dont les deux partenaires travaillaient une partie de l'année et/ou à temps partiel a augmenté, passant de 14 % à 18 %. La proportion chez les couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans a aussi augmenté de 14 % à 18 %.

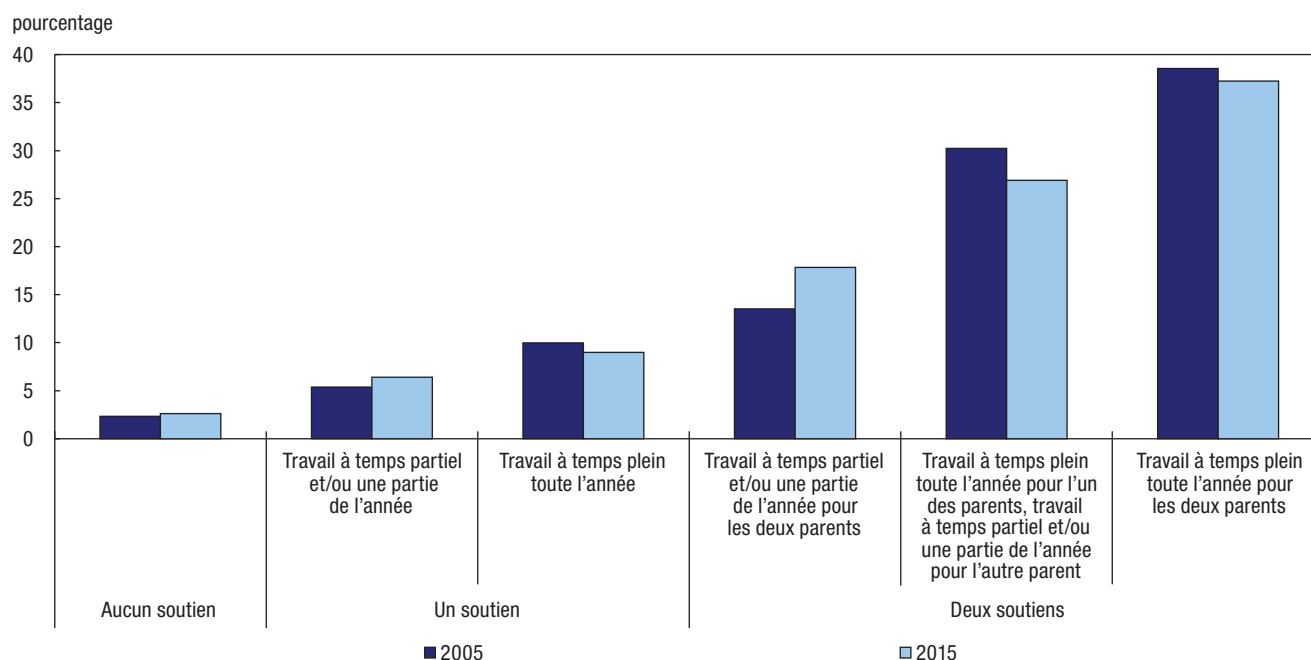
Ces variations sont principalement attribuables à la diminution de l'activité sur le marché du travail des

**Graphique 1**  
Activité sur le marché du travail des couples (âgés de 25 à 54 ans) dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans, 2005 et 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

**Graphique 2**  
**Activité sur le marché du travail des couples (âgés de 25 à 54 ans) dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans, 2005 et 2015**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

hommes. Les partenaires masculins de couples avec enfants étaient significativement plus susceptibles de travailler une partie de l'année ou à temps partiel en 2015 qu'en 2005. Les variations chez les femmes ont été moindres<sup>5</sup>.

Dans l'ensemble, 74 % des couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans et 82 % des couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans comptaient deux soutiens en 2015, c'est-à-dire que les deux parents avaient travaillé à un moment donné au cours de l'année. Les proportions des couples à un seul soutien et à deux soutiens n'ont pas varié de 2005 à 2015.

Les couples à deux soutiens sont devenus de plus en plus répandus durant la deuxième partie du siècle dernier, alors que de nombreuses

femmes entraient sur le marché de l'emploi<sup>6</sup>. La part des familles comptant deux parents travaillant à temps plein toute l'année a plus que doublé de 1980 à 2005; la majeure partie de cette hausse a eu lieu au cours des années 1980<sup>7</sup>. Ces proportions se sont stabilisées depuis.

### Le degré d'activité sur le marché du travail a diminué chez les familles moins scolarisées

Des niveaux plus élevés de scolarité sont généralement associés à un emploi plus stable. Selon les données de l'Enquête sur la population active, l'emploi chez les personnes de 25 à 54 ans titulaires d'un grade universitaire a significativement augmenté

de 2015 à 2017 (+365 100). En comparaison, l'emploi a quelque peu diminué chez les personnes ayant un diplôme d'études collégiales ou un diplôme ou certificat d'études postsecondaires (-63 100) et a baissé chez les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins<sup>8</sup> (-106 200). De plus, les travailleurs moins scolarisés du principal groupe d'âge actif ont enregistré la plus grande part de pertes d'emploi pendant la récession de 2008-2009<sup>9</sup>. Comment ces fluctuations économiques ont-elles influé le degré d'activité sur le marché du travail des familles ayant des niveaux plus faibles de scolarité?

De 2005 à 2015, l'écart entre les niveaux d'activité sur le marché du travail des couples ayant des niveaux de scolarité plus élevés et

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

ceux des couples ayant des niveaux de scolarité plus faibles s'est creusé. Pour 35 % des couples dont les deux parents avaient au moins un baccalauréat<sup>10</sup>, les deux partenaires travaillaient à temps plein toute l'année, ce qui représente une légère hausse par rapport à 2005 (34 %). La proportion des couples à deux soutiens n'a pas varié, demeurant à 80 % (graphique 3)<sup>11</sup>.

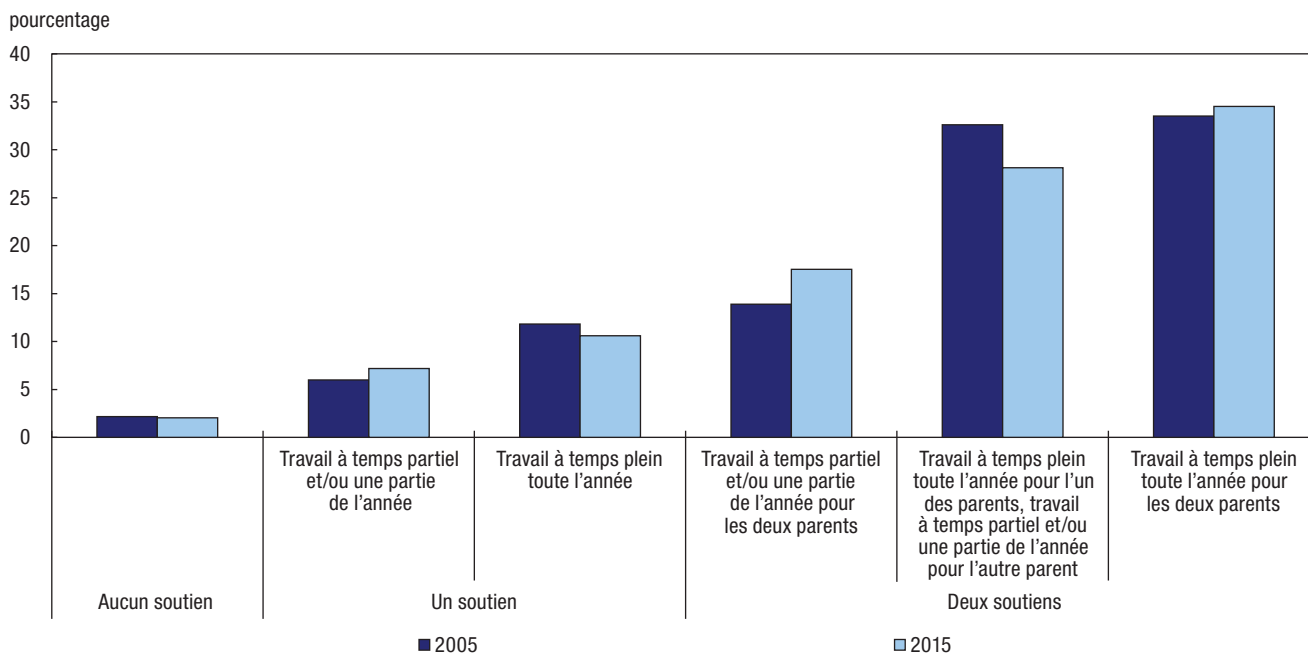
En revanche, parmi les couples dont les deux parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires, la proportion comptant deux parents travaillant à temps plein toute l'année a diminué de manière significative, passant de 29 % à 23 %. La proportion des couples à deux soutiens a également reculé, passant de 71 % à 63 % (graphique 4)<sup>12</sup>.

Cela étant dit, le niveau de scolarité des parents a augmenté au cours des 10 dernières années. De 2005 à 2015, le pourcentage des couples avec enfants dont les deux parents avaient un baccalauréat a augmenté, passant de 18 % à 25 %. Au cours de la même période, le pourcentage des couples dont les deux parents avaient au plus un diplôme d'études secondaires a diminué, passant de 20 % à 15 %. Le pourcentage des couples dont les deux parents étaient titulaires d'un baccalauréat a augmenté chaque année de recensement au moins depuis 1981<sup>13</sup>.

### Parmi les couples d'immigrants récents comptant des enfants, près de 12 % n'ont déclaré aucun travail en 2015

En 2015 et 2005, les niveaux d'activité sur le marché du travail des couples d'immigrants récents comptant des enfants étaient significativement inférieurs à ceux des couples d'immigrants de longue date et des couples nés au Canada. Cette observation reflète la situation sur le marché du travail moins favorable des récentes cohortes d'immigrants, par rapport aux autres travailleurs, comme l'ont souligné de précédentes études<sup>14</sup>. Dans la présente étude, on définit les couples d'immigrants récents comme ceux

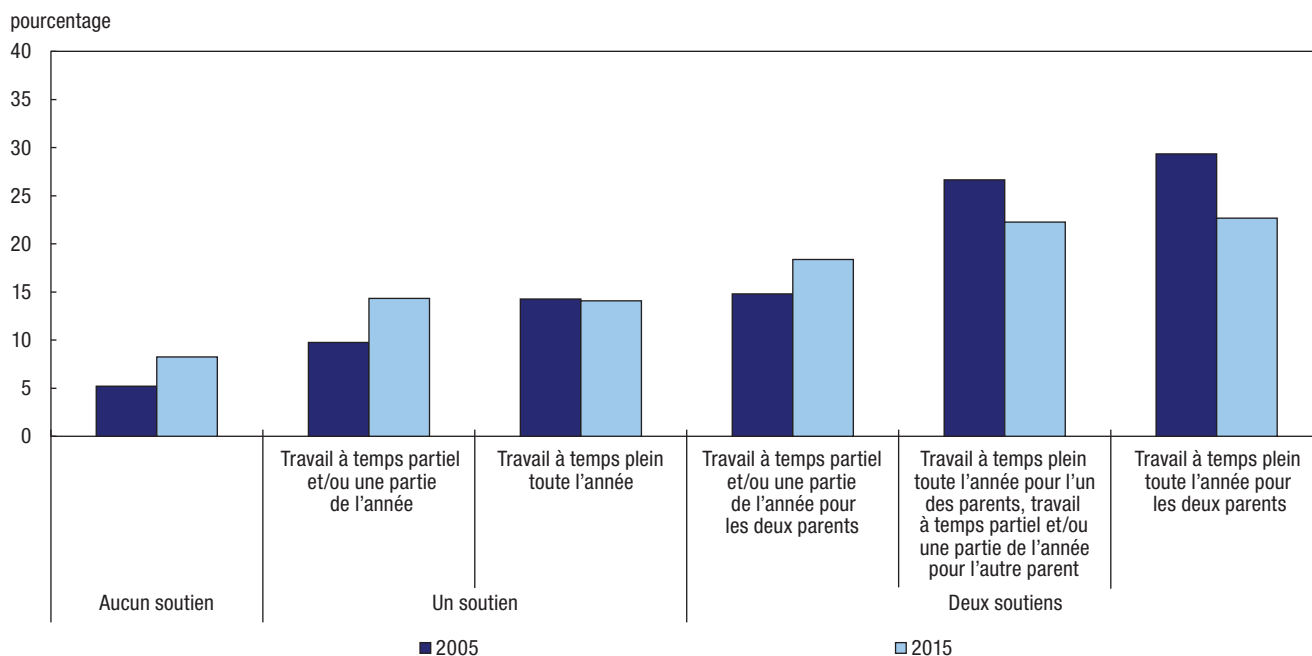
**Graphique 3**  
Activité sur le marché du travail des couples (âgés de 25 à 54 ans) comptant des enfants de moins de 18 ans, les deux parents ayant au moins un baccalauréat, 2005 et 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

### Graphique 4

Activité sur le marché du travail des couples (âgés de 25 à 54 ans) comptant des enfants de moins de 18 ans, les deux parents ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires, 2005 et 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

dont les deux partenaires sont des immigrants arrivés au cours des cinq années précédant l'année de référence du recensement<sup>15</sup>.

En 2015, 12 % des couples d'immigrants récents comptant des enfants travaillaient à temps plein toute l'année, soit le tiers de la proportion enregistrée parmi les couples nés au Canada (36 %)<sup>16</sup>. Cependant, pour presque autant de couples d'immigrants récents, aucun des parents n'a déclaré de travail (près de 12 %, par rapport à moins de 2 % chez les couples nés au Canada) (graphique 5). L'activité sur le marché du travail des autres couples d'immigrants comptant des enfants était plus proche de celle des couples nés au Canada.

De plus, la part des couples d'immigrants dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année a diminué de 2005 à 2015. Parmi les couples d'immigrants récents, le pourcentage est passé de 13 % à 12 %, alors que chez leurs homologues de longue date, il est passé de 32 % à 27 %. Parmi les couples nés au Canada ayant des enfants, le pourcentage (36 %) n'a pas varié au cours de la période.

### Le tiers des mères seules ayant de jeunes enfants n'ont déclaré aucun travail en 2015

Puisque les familles monoparentales représentent une proportion croissante des familles avec enfants,

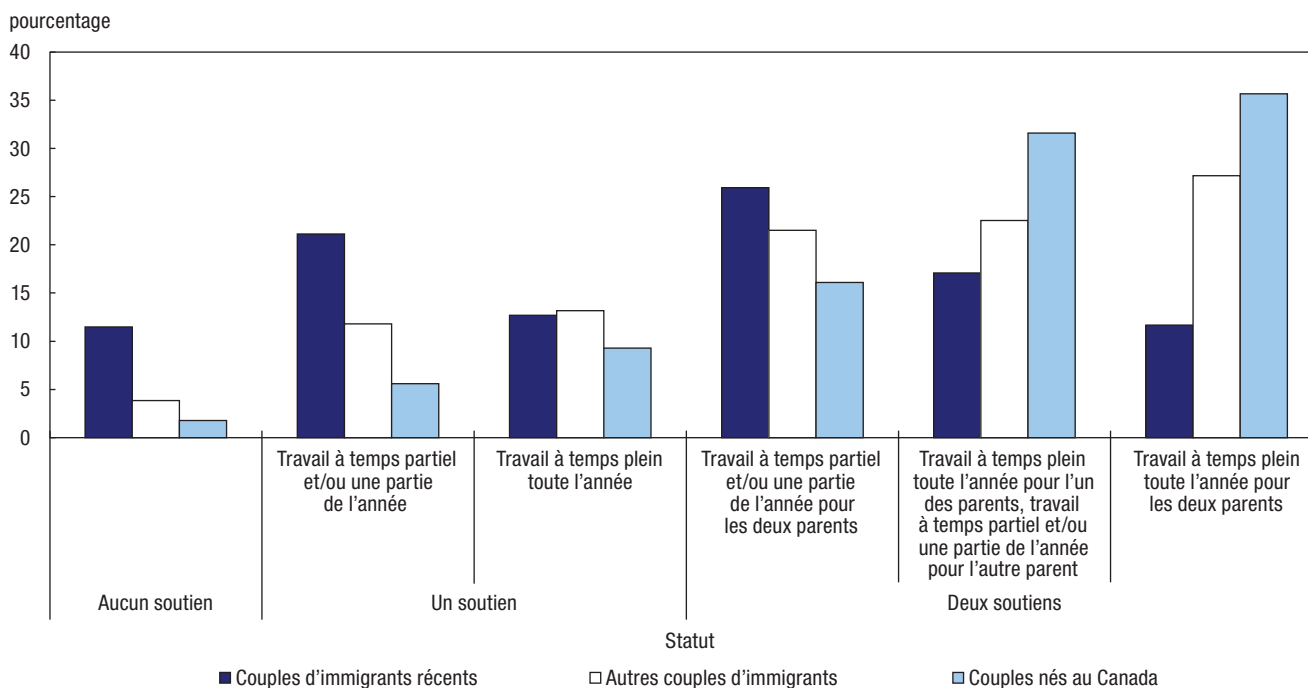
il est important d'examiner leur degré d'activité sur le marché du travail. Les mères seules ayant de jeunes enfants ont également subi d'importantes pertes d'emploi au cours de la récession de 2008-2009<sup>17</sup>.

En 2016, on comptait plus de 800 000 parents seuls âgés de 25 à 54 ans avec un enfant de moins de 18 ans, et la majorité (81 %) était des mères seules. Par rapport aux personnes vivant en couple, les parents seuls, particulièrement les femmes, étaient moins susceptibles de travailler et, si elles travaillaient, elles le faisaient le plus souvent une partie de l'année et/ou à temps partiel.



### Graphique 5

Activité sur le marché du travail des couples (âgés de 25 à 54 ans) comptant des enfants de moins de 18 ans, selon le statut d'immigrant, 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Comme pour les immigrants et les couples moins scolarisés, on a observé une diminution significative de l'activité sur le marché du travail des mères et des pères de familles monoparentales au cours des 10 dernières années. En 2015, 27 % des mères seules ayant un enfant de moins de 6 ans travaillaient à temps plein toute l'année, en baisse par rapport au taux de 30 % enregistré en 2005 (graphique 6). La proportion des mères seules ayant un enfant plus âgé et travaillant à temps plein toute l'année a également reculé. En 2015, 43 % des mères seules dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans travaillaient à temps

plein toute l'année, en baisse par rapport à la proportion de 47 % enregistrée en 2005<sup>18</sup>.

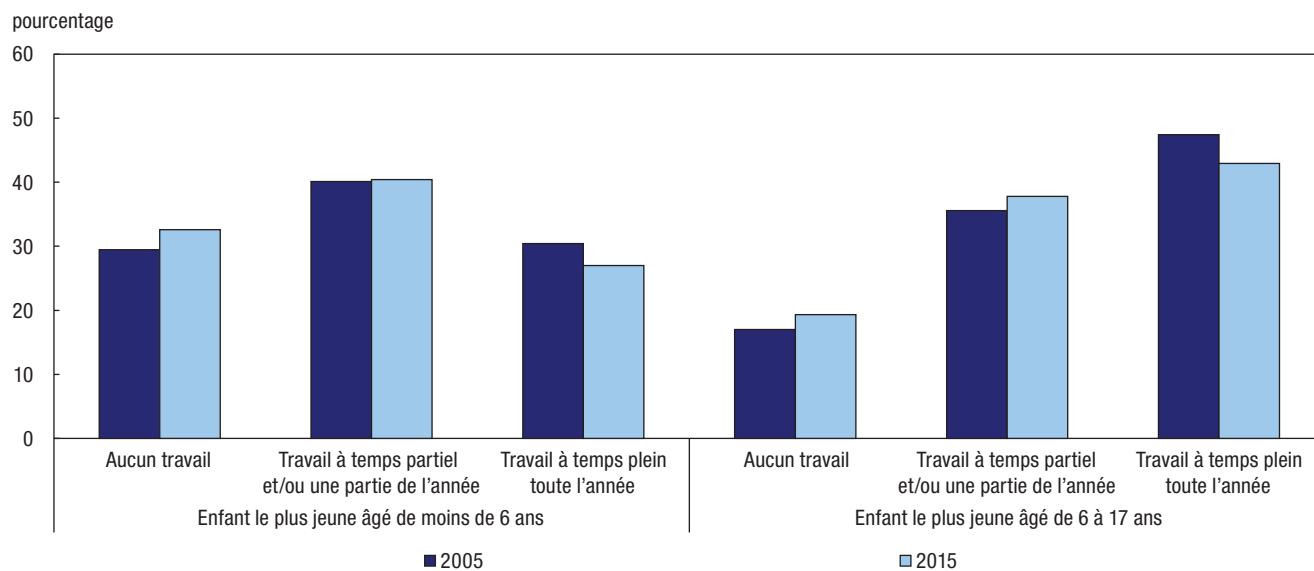
Parallèlement, 33 % des mères seules ayant un enfant de moins de 6 ans n'ont déclaré aucun travail en 2015, alors que ce taux était inférieur à 30 % 10 ans plus tôt<sup>19</sup>. Ce taux a également augmenté chez les mères seules dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans, passant de 17 % à 19 %. L'activité sur le marché du travail des mères seules a diminué pour tous les niveaux de scolarité de 2005 à 2015, en particulier chez celles dont le niveau de scolarité était plus bas<sup>20</sup>.

L'activité sur le marché du travail des pères seuls a également diminué de 2005 à 2015 (graphique 7). Le pourcentage de pères de familles monoparentales travaillant à temps plein toute l'année a diminué, passant de 53 % à 46 % pour ceux ayant un enfant de moins de 6 ans et de 60 % à 55 % pour ceux ayant un enfant plus âgé.

Toutefois, les niveaux d'activité sur le marché du travail des pères seuls continuent à être significativement plus élevés que ceux des mères seules. Même si les familles comptant un père seul sont moins courantes que les familles comptant une mère seule, leur proportion a augmenté depuis les années 1990<sup>21</sup>.

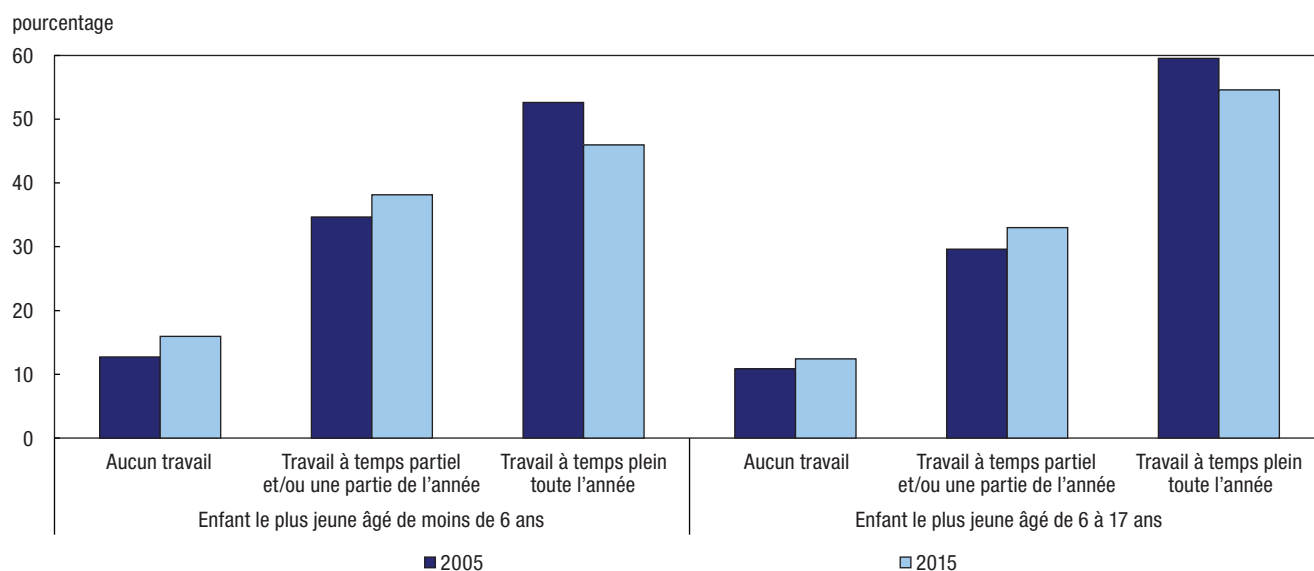
## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

**Graphique 6**  
**Activité sur le marché du travail des mères seules (âgées de 25 à 54 ans), 2005 et 2015**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

**Graphique 7**  
**Activité sur le marché du travail des pères seuls (âgés de 25 à 54 ans), 2005 et 2015**



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

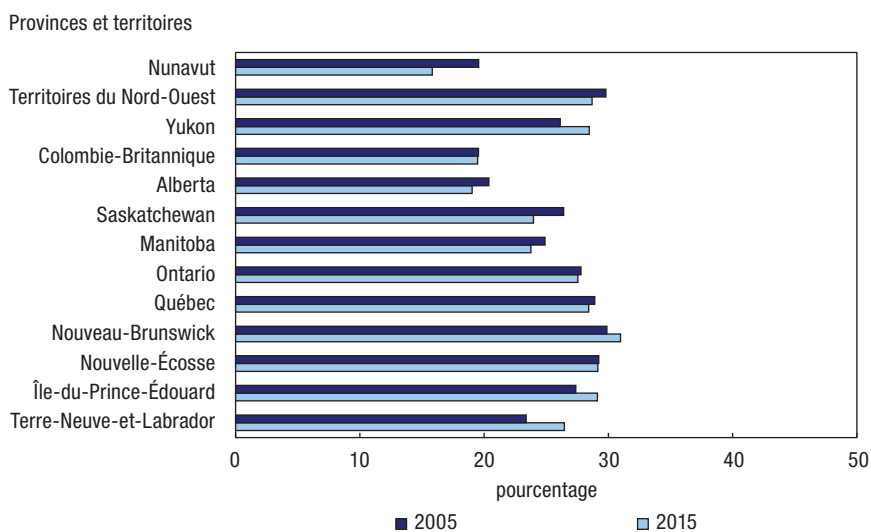
## L'activité sur le marché du travail des parents varie selon la province ou le territoire

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à expliquer les différences provinciales dans l'activité sur le marché du travail des couples comptant des enfants. Des frais de garde plus élevés dans certaines provinces peuvent, par exemple, représenter un obstacle à ce que les parents occupent un emploi permanent à temps plein, en particulier pour les mères ayant de jeunes enfants. Des différences provinciales en matière de conditions du marché de l'emploi et de rémunération, ainsi que de répartition des tâches domestiques entre les sexes et des caractéristiques démographiques peuvent également jouer un rôle<sup>22,23</sup>.

Dans la présente section, on traite des différences régionales au chapitre de la proportion des couples au sein desquels les deux parents travaillent à temps plein toute l'année. De plus amples renseignements à propos de l'activité sur le marché du travail des couples comptant des enfants en 2005 et 2015 sont présentés dans la section [Supplément d'information](#) pour toutes les provinces et tous les territoires.

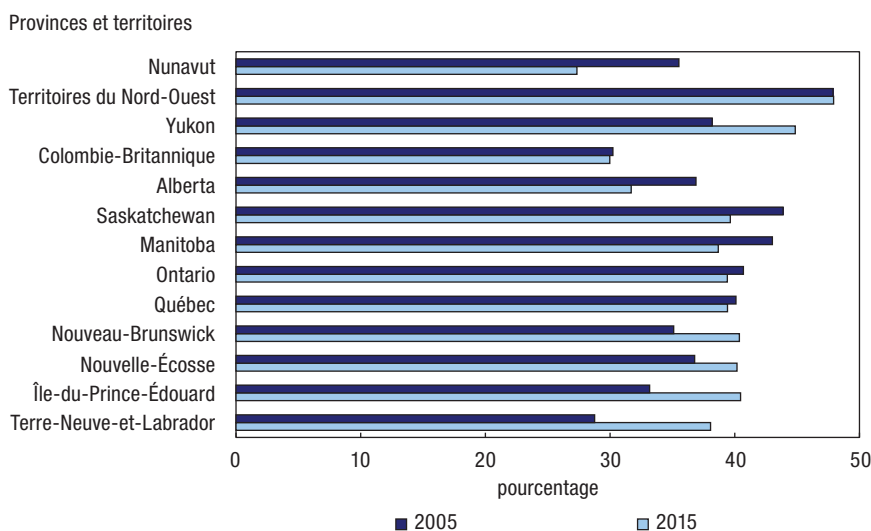
En 2015, parmi les provinces, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Québec ont enregistré les plus fortes proportions de couples avec enfants dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année, alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique présentaient les plus faibles proportions (graphique 8 et 9). Dans les territoires, la même proportion était plus élevée dans les Territoires du Nord-Ouest et moins élevée au Nunavut.

**Graphique 8**  
Proportion des couples qui avaient deux parents travaillant à temps plein toute l'année, couples (âgés de 25 à 54 ans) dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans, provinces et territoires, 2005 et 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

**Graphique 9**  
Proportion des couples qui avaient deux parents travaillant à temps plein toute l'année, couples (âgés de 25 à 54 ans) dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans, provinces et territoires, 2005 et 2015



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

Les écarts de revenus pourraient expliquer certaines des différences provinciales quant à la manière dont les parents organisent leur temps entre le travail et la famille. Par exemple, le revenu médian d'emploi des couples en Alberta dont le seul soutien travaillait à temps plein toute l'année s'élevait à 94 000 \$, le montant le plus élevé des provinces. En comparaison, le revenu médian d'emploi combiné des couples dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année s'élevait à 108 600 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard et à 109 100 \$ au Québec (tableau 1).

Les variations dans le degré d'activité sur le marché du travail des familles canadiennes au cours des 10 dernières années n'ont pas été uniformes dans l'ensemble du pays. De façon générale, les pourcentages de couples avec enfants dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année ont augmenté dans les provinces de l'Atlantique, ont diminué dans les Prairies et sont demeurés relativement stables en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Au niveau des territoires, le Yukon a connu une hausse de la part des familles dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année, tandis que cette même proportion est demeurée stable dans les Territoires du Nord-Ouest et a diminué au Nunavut. (La section *Activité sur le marché du travail des couples comptant des enfants selon la région métropolitaine de recensement* fournit des comparaisons selon la région métropolitaine de recensement.)

### Conclusion

Dans la présente étude, on a examiné les changements quant à l'activité sur le marché travail des familles canadiennes comptant des enfants de 2005 à 2015. Cette

**Tableau 1**  
Revenu d'emploi combiné médian (avant impôt) des couples comptant des enfants de moins de 18 ans, provinces et territoires, 2015

	Un soutien		Deux soutiens		
	Travail à temps partiel et/ou une partie de l'année	Travail à temps plein toute l'année	Travail à temps partiel et/ou une partie de l'année pour les deux parents	Travail à temps plein toute l'année pour l'un des parents, travail à temps partiel et/ou une partie de l'année pour l'autre parent	Travail à temps plein toute l'année pour les deux parents
	en milliers de dollars				
<b>Provinces et territoires</b>					
Terre-Neuve-et-Labrador	70,1	87,5	80,8	102,5	136,6
Île-du-Prince-Édouard	21,5	57,2	53,0	74,8	108,6
Nouvelle-Écosse	32,2	63,2	66,2	83,5	114,9
Nouveau-Brunswick	30,7	60,7	63,7	81,6	112,3
Québec	28,1	53,8	74,5	81,2	109,1
Ontario	28,0	69,8	72,1	95,1	129,2
Manitoba	30,0	58,9	67,6	84,6	113,7
Saskatchewan	41,3	74,4	80,0	100,1	125,4
Alberta	57,8	94,0	87,4	112,7	139,6
Colombie-Britannique	39,4	74,5	74,3	94,4	121,8
Yukon	65,7	82,0	94,5	116,2	148,4
Territoires du Nord-Ouest	29,0	102,7	107,1	140,7	187,5
Nunavut	17,4	79,2	41,1	111,7	201,4
<b>Canada</b>	<b>33,2</b>	<b>70,4</b>	<b>75,1</b>	<b>93,2</b>	<b>122,7</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

étude souligne quatre principaux résultats. Premièrement, les résultats démontrent que la présence d'enfants, en particulier de jeunes enfants, peut influencer sur le niveau d'activité des couples sur le marché du travail. En 2015, 25 % des couples ayant au moins un enfant de moins de 6 ans travaillaient à temps plein toute l'année; la proportion était de 37 % pour les couples comptant des enfants de 6 à 17 ans et de 41 % pour les couples sans enfants.

Deuxièmement, alors que la part des couples comprenant deux parents travaillant à temps plein toute l'année a peu varié de 2005 à 2015, un changement est survenu entre deux types de familles : la part des familles avec un seul parent travaillant à temps plein toute l'année a diminué, alors que la proportion

des familles composées de deux parents travaillant à temps partiel ou une partie de l'année a augmenté. La majeure partie de ce changement est attribuable au fait que les hommes étaient moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année en 2015 qu'en 2005.

Troisièmement, les niveaux d'activité sur le marché du travail de certains types de familles ont significativement diminué de 2005 à 2015, notamment les familles ayant un niveau de scolarité moins élevé, les familles d'immigrants récents et les familles monoparentales.

Chez les couples dont les deux partenaires avaient au plus un diplôme d'études secondaires, par exemple, la proportion de couples comptant deux parents travaillant à temps plein toute l'année a

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

diminué, passant de 29 % à 23 %. La proportion de couples comptant deux parents travaillant à temps plein toute l'année a également reculé parmi les couples d'immigrants. Les pères et les mères de familles monoparentales étaient, en outre, moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année en 2015 qu'en 2005.

Ces familles étaient également proportionnellement plus nombreuses à ne pas avoir déclaré de travail au cours de l'année. En 2015, 8 % des couples dont les deux partenaires avaient au plus un diplôme d'études secondaires et près de 12 % des couples d'immigrants récents n'ont pas déclaré de travail. De plus, environ le tiers des mères seules dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans n'ont pas déclaré de travail en 2015.

Ces changements laissent penser que ces familles peuvent avoir éprouvé davantage de difficultés à trouver un emploi à horaire de travail stable, possiblement en raison de changements survenus dans l'économie canadienne au cours de cette période. Les familles éprouvant des difficultés à assurer un flux de revenu régulier peuvent être plus à risque d'être en situation de faible revenu et, à longue échéance, peuvent avoir plus de difficultés à accumuler des actifs au moyen de l'épargne et de la cotisation à un régime de retraite.

Enfin, la présente étude souligne d'importantes différences régionales quant à l'activité sur le marché du travail des familles comptant des enfants. En 2015, au sein des provinces, les proportions les plus élevées de couples comptant des

enfants et dont les deux partenaires travaillaient à temps plein toute l'année ont été enregistrées dans les provinces maritimes et au Québec, alors que les proportions les plus faibles ont été observées en Alberta et en Colombie-Britannique. De possibles raisons de tels écarts comprennent des différences provinciales en matière de politique sociale, des disparités régionales au chapitre des revenus d'emploi et de la distribution des tâches domestiques entre les sexes, ainsi que des différences de conditions macroéconomiques. De plus amples recherches sont nécessaires afin de mieux comprendre ces différences régionales.

---

*André Bernard est chercheur principal à la Direction des études analytiques de Statistique Canada.*

### Sources de données, méthodes et définitions

#### Sources des données

Les données de la présente analyse proviennent du Recensement de la population de 2016. De plus amples renseignements sur le recensement figurent dans le *Guide du Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/98-304/index-fra.cfm>), produit n° 98-304-X au catalogue de Statistique Canada. Des renseignements particuliers sur la qualité et la comparabilité des données de recensement relatives au travail figurent dans le *Guide de référence sur le travail, Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/guides/012/98-500-x2016012-fra.cfm>), produit n° 98-500-X au catalogue de Statistique Canada.

#### Méthodologie

**Arrondissement aléatoire et répartitions en pourcentage :** Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis lors du Recensement de 2016, une méthode qui consiste à arrondir de façon aléatoire les valeurs présentées dans les cellules individuelles est utilisée. Par conséquent, lorsque ces données sont totalisées ou regroupées, la valeur totale peut ne pas correspondre à la somme des valeurs individuelles, étant donné que le total et les totaux partiels sont

arrondis séparément. De même, la somme des répartitions en pourcentage, qui sont calculées à partir de données arrondies, ne correspond pas nécessairement à 100 %. En raison de l'arrondissement aléatoire, les chiffres et les pourcentages peuvent varier quelque peu d'un produit de recensement à un autre, comme les documents analytiques, les faits saillants en tableaux et les tableaux de données.

#### Définitions

Les personnes que l'on considère comme ayant travaillé à **temps plein toute l'année** sont celles qui, au cours de l'année de référence, ont travaillé au moins 49 semaines et 30 heures ou plus la plupart de ces semaines. Les personnes considérées comme ayant travaillé à **temps partiel et/ou une partie de l'année** sont celles qui, au cours de l'année de référence, ont travaillé entre 1 et 48 semaines et/ou moins de 30 heures la plupart des semaines travaillées. Veuillez consulter le *Dictionnaire du Recensement de la population, 2016* (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>), produit n° 98-301-X au catalogue de Statistique Canada, pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les variables du recensement.

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

### Activité sur le marché du travail des couples comptant des enfants selon la région métropolitaine de recensement

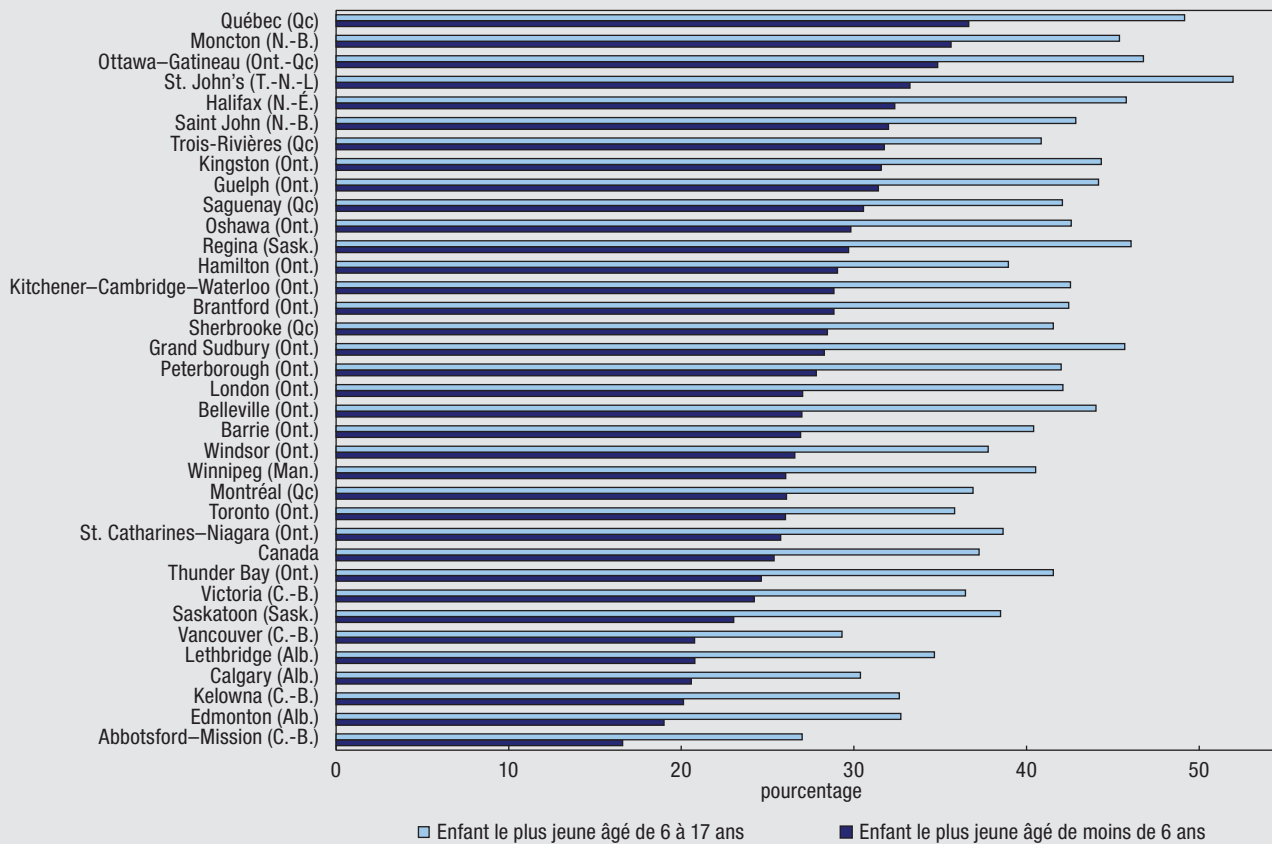
Une comparaison selon la région métropolitaine de recensement (RMR) reflète les différences provinciales quant à l'activité des familles sur le marché du travail. Les 10 premières RMR présentant les plus fortes proportions de couples comptant de jeunes enfants dont les deux parents travaillaient à temps plein

toute l'année se trouvaient dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Ontario. En revanche, les huit RMR présentant les proportions les plus faibles se trouvaient en Colombie-Britannique et dans les Prairies (graphique 10).

#### Graphique 10

Proportion des couples qui avaient deux parents travaillant à temps plein toute l'année, couples (âgés de 25 à 54 ans) dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 18 ans, selon la région métropolitaine de recensement, 2015

Régions métropolitaines de recensement



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

### Supplément d'information

Tableau A1

Activité sur le marché du travail des couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans, provinces et territoires, 2005 et 2015

	Un soutien			Deux soutiens		
	Aucun soutien	Travail à temps partiel et/ou une partie de l'année	Travail à temps plein toute l'année	Travail à temps partiel et/ou une partie de l'année pour les deux parents	Travail à temps plein toute l'année pour l'un des parents, travail à temps partiel et/ou une partie de l'année pour l'autre parent	Travail à temps plein toute l'année pour les deux parents
	pourcentage					
<b>2015</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	2,4	11,1	9,6	20,4	30,1	26,5
Île-du-Prince-Édouard	3,1	5,0	7,0	20,7	35,1	29,1
Nouvelle-Écosse	2,8	8,3	11,0	16,2	32,5	29,2
Nouveau-Brunswick	3,6	7,5	10,7	15,2	32,0	31,0
Québec	3,2	9,9	8,6	22,4	27,5	28,4
Ontario	3,7	10,1	13,7	14,6	30,4	27,5
Manitoba	4,1	10,3	14,1	16,0	31,7	23,8
Saskatchewan	3,3	9,8	12,0	17,9	33,1	24,0
Alberta	2,1	12,2	16,8	18,4	31,5	19,0
Colombie-Britannique	2,9	11,4	14,5	20,1	31,7	19,5
Yukon	0,7	8,0	7,3	22,6	32,8	28,5
Territoires du Nord-Ouest	1,7	7,8	11,4	18,7	31,5	28,7
Nunavut	9,0	19,0	12,4	20,1	23,2	15,8
<b>Canada</b>	<b>3,2</b>	<b>10,4</b>	<b>12,8</b>	<b>18,0</b>	<b>30,2</b>	<b>25,4</b>
<b>2005</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	3,8	10,1	8,1	21,9	32,8	23,4
Île-du-Prince-Édouard	1,6	4,6	9,2	19,9	37,5	27,4
Nouvelle-Écosse	1,6	7,0	12,8	13,9	35,5	29,2
Nouveau-Brunswick	2,3	6,2	11,5	14,3	35,7	29,9
Québec	3,5	8,4	12,5	15,7	31,1	28,9
Ontario	2,3	7,8	16,2	12,0	33,8	27,8
Manitoba	3,4	6,7	15,1	11,9	38,0	24,9
Saskatchewan	2,8	7,0	11,7	13,4	38,7	26,4
Alberta	1,6	8,3	18,1	14,1	37,5	20,4
Colombie-Britannique	2,4	9,5	15,8	16,7	36,2	19,6
Yukon	0,0	3,0	15,6	16,6	38,7	26,1
Territoires du Nord-Ouest	1,1	8,1	13,9	12,0	35,4	29,8
Nunavut	6,0	14,5	14,2	18,6	26,8	19,6
<b>Canada</b>	<b>2,6</b>	<b>8,1</b>	<b>15,0</b>	<b>14,0</b>	<b>34,3</b>	<b>26,1</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.

## Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants

Tableau A2

Activité sur le marché du travail des couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans, provinces et territoires, 2005 et 2015

	Un soutien			Deux soutiens		
	Aucun soutien	Travail à temps partiel et/ou une partie de l'année	Travail à temps plein toute l'année	Travail à temps partiel et/ou une partie de l'année pour les deux parents	Travail à temps plein toute l'année pour l'un des parents, travail à temps partiel et/ou une partie de l'année pour l'autre parent	Travail à temps plein toute l'année pour les deux parents
	pourcentage					
<b>2015</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	2,1	7,2	7,4	18,7	26,6	38,1
Île-du-Prince-Édouard	2,3	4,7	5,9	15,9	30,6	40,5
Nouvelle-Écosse	2,1	6,0	8,8	13,9	29,0	40,2
Nouveau-Brunswick	2,5	6,1	7,7	15,1	28,2	40,4
Québec	2,3	5,5	6,4	21,1	25,1	39,4
Ontario	3,0	6,4	10,2	14,9	26,1	39,4
Manitoba	2,9	5,2	8,1	16,6	28,4	38,7
Saskatchewan	2,7	5,3	7,1	16,9	28,4	39,7
Alberta	1,7	7,0	10,0	19,8	29,8	31,7
Colombie-Britannique	3,0	8,0	9,4	21,5	28,1	30,0
Yukon	0,0	4,1	3,7	17,3	30,5	44,9
Territoires du Nord-Ouest	2,2	5,1	7,3	14,3	23,5	47,9
Nunavut	4,7	12,9	11,7	18,4	24,2	27,3
<b>Canada</b>	<b>2,6</b>	<b>6,4</b>	<b>9,0</b>	<b>17,8</b>	<b>26,9</b>	<b>37,3</b>
<b>2005</b>						
Terre-Neuve-et-Labrador	4,2	8,7	7,0	23,5	27,9	28,8
Île-du-Prince-Édouard	1,6	3,4	5,4	17,3	39,0	33,2
Nouvelle-Écosse	2,0	6,1	10,6	12,6	31,9	36,8
Nouveau-Brunswick	2,4	5,8	8,9	15,2	32,6	35,1
Québec	2,4	5,7	10,1	14,3	27,4	40,1
Ontario	2,3	5,1	10,6	11,7	29,5	40,7
Manitoba	2,2	4,0	8,1	10,6	32,2	43,0
Saskatchewan	1,9	3,4	6,6	11,5	32,7	43,9
Alberta	1,3	4,3	9,4	14,0	34,0	36,9
Colombie-Britannique	3,1	6,7	10,1	17,3	32,6	30,2
Yukon	2,1	4,5	3,1	17,7	35,1	38,2
Territoires du Nord-Ouest	1,0	5,0	7,7	11,2	27,4	47,9
Nunavut	3,5	7,0	11,0	14,5	28,1	35,5
<b>Canada</b>	<b>2,3</b>	<b>5,4</b>	<b>10,0</b>	<b>13,5</b>	<b>30,2</b>	<b>38,6</b>

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 et de 2016.



### Notes

1. Voir Statistique Canada (2017a).
2. Voir Statistique Canada (2017b).
3. Hou et Picot (2014).
4. Une partie de l'écart entre les couples ayant des enfants de moins de 6 ans et les autres couples pourrait être attribuable aux congés parentaux. Dans le cadre du recensement, on a demandé aux répondants d'indiquer le nombre de semaines au cours desquelles ils ont travaillé, y compris les semaines de vacances et de congés de maladie payés, sans mentionner explicitement les semaines de congé parental. En général, cependant, les congés de maternité et les congés parentaux concerneraient principalement les familles comptant des enfants de 12 mois ou moins.
5. Ces tendances ne se limitaient pas aux couples. De 2005 à 2015, la proportion de tous les hommes de 25 à 54 ans qui travaillaient à temps plein toute l'année a diminué, passant de 63 % à 56 %, atteignant son niveau le plus bas depuis 1980. Chez les femmes, la proportion a également diminué, passant de 46 % à 44 %. Voir Statistique Canada (2017b) pour de plus amples renseignements sur les changements dans le degré d'activité sur le marché du travail de la population canadienne de 2005 à 2015.
6. Voir Statistique Canada (2015); Uppal (2015).
7. Voir LaRochelle-Côté et coll. (2009).
8. Voir le tableau CANSIM 282-0004.
9. Voir LaRochelle-Côté et Gilmore (2010).
10. Dans le cadre de la présente étude, on désigne par « personne ayant un baccalauréat » celles qui sont titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur au baccalauréat.
11. En ce qui concerne les résultats selon le niveau de scolarité et le statut d'immigrant, on considère conjointement les couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de moins de 6 ans et ceux dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans. Les tendances de 2005 à 2015 selon le niveau de scolarité et le statut d'immigrant pour les couples comptant de jeunes enfants ou des enfants plus âgés sont semblables.
12. On a également observé une baisse de la proportion des couples à deux soutiens et une diminution de la proportion de couples dont les deux partenaires travaillaient à temps plein toute l'année chez les couples au sein desquels le partenaire le plus scolarisé avait un diplôme d'études postsecondaires inférieur à un baccalauréat. Ces replis étaient cependant moins prononcés que ceux observés chez les couples dont les deux partenaires avaient au plus un diplôme d'études secondaires.
13. Voir Morissette et Johnson (2004).
14. Voir, par exemple, Hou et Picot (2014) et Picot et Sweetman (2005).
15. Les couples d'immigrants de longue date désignent ceux dont les deux partenaires sont des immigrants arrivés plus de cinq ans avant l'année de référence du recensement, alors que les couples nés au Canada sont ceux dont les deux partenaires sont nés au pays.
16. Une étude récente montre qu'une part assez importante de l'écart au chapitre du taux d'activité entre les épouses d'immigrants et d'hommes nés au Canada, de 2006 à 2014, est liée aux effets du pays d'origine, comme le mesurent les rapports de taux d'activité entre les femmes et les hommes selon le pays d'origine (Morissette et Galarneau, 2016).
17. Voir LaRochelle-Côté et Gilmore (2010).
18. Les mères seules plus jeunes étaient moins susceptibles de travailler que les femmes plus âgées, mais cela peut s'expliquer en partie par le fait que les jeunes mères sont proportionnellement plus nombreuses à suivre des études. Parmi les jeunes mères seules de 25 à 34 ans ayant un enfant de moins de 6 ans et n'ayant pas travaillé en 2015, environ 25 % poursuivaient des études.
19. Les niveaux d'activité sur le marché du travail des hommes et des femmes vivant seuls étaient significativement supérieurs à ceux des pères et des mères de familles monoparentales. Par exemple, en 2015, environ 50 % des femmes d'âge actif vivant seules travaillaient à temps plein toute l'année.
20. En 2015, près de la moitié (47%) des mères seules ayant au plus un diplôme d'études secondaires et un enfant de moins de 6 ans n'ont pas déclaré de travail durant l'année, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 41% enregistré dix ans plus tôt.
21. Voir Bohnert et coll. (2014).
22. Voir Houle et coll. (2017) pour une analyse de la participation des mères et des pères aux tâches domestiques selon l'Enquête sociale générale de Statistique Canada.
23. Voir Heisz et LaRochelle-Côté (2007) pour une analyse détaillée des différences régionales relatives aux heures de travail.

## Documents consultés

- BOHNERT, Nora, Anne MILAN et Heather LATHE. 2014. « Le mode de vie des enfants au Canada : un siècle de transformation » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11919-fra.htm>), *Regards sur la société canadienne*, avril, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- HEISZ, Andrew, et Sébastien LAROCHELLE-CÔTÉ. 2007. *Comprendre les différences régionales dans les heures de travail* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2007293-fra.htm>), Direction des études analytiques, document de recherche, produit n° 11F0019M — n° 293 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- HOULE, Patricia, Martin TURCOTTE et Michael WENDT. 2017. « Évolution de la participation des parents aux tâches domestiques et aux soins des enfants de 1986 à 2015 » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-652-x/89-652-x2017001-fra.htm>), *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale*, juin, produit n° 89-652-X au catalogue de Statistique Canada.
- LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien, et Jason Gilmore. 2010. « Repli de l'emploi au Canada » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009112/article/11048-fra.htm>), décembre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 10, n° 12.
- LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien, Philippe GOUGEON et Dominique PINARD. 2009. « Évolution du temps de travail et des gains des parents » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2009110/article/10943-fra.htm>), *L'emploi et le revenu en perspective*, octobre, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 10, n° 10.
- MORISSETTE, René, et Diane GALARNEAU. 2016. « Taux d'activité des épouses immigrantes et des épouses nées au Canada, 2006 à 2014 » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-626-x/11-626-x2016055-fra.htm>), *Aperçus économiques*, janvier, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.
- MORISSETTE, René, et Anik JOHNSON. 2004. *Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980 à 2000* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2004230-fra.pdf?contentType=application%2Fpdf>), Direction des études analytiques, document de recherche, produit n° 11F0019M — n° 230 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- PICOT, Garnett, et Arthur SWEETMAN. 2005. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2005262-fra.pdf>), Direction des études analytiques, document de recherche, produit n° 11F0019M — n° 262 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- PICOT, Garnett, et Feng HOU. 2014. *Immigration, faible revenu et inégalité des revenus au Canada : Quoi de neuf durant les années 2000?* (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2014364-fra.htm>), Direction des études analytiques, document de recherche, produit n° 11F0019M — n° 364 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 2017(a). « La scolarité au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 » (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171129/dq171129a-fra.htm>), *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2017(b). « Le travail au Canada : faits saillants du Recensement de 2016 » (<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/171129/dq171129b-fra.htm>), *Le Quotidien*, 29 novembre, produit n° 11-001-X au catalogue.
- STATISTIQUE CANADA. 2015. « L'avènement des femmes dans le milieu de travail » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-630-x/11-630-x2015009-fra.htm>), *Mégatendances canadiennes*, décembre, produit n° 11-630-X au catalogue.
- UPPAL, Sharanjit. 2015. « Profils d'emploi des familles avec enfants » (<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2015001/article/14202-fra.htm>), *Regards sur la société canadienne*, juin, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.